

Un revenu sans raison

Pourquoi le revenu de base inconditionnel ne tient pas ses promesses

Lukas Rühli

«avenir – points de vue» présente des analyses, positions et suggestions pour l'avenir de la Suisse. Des faits et des arguments d'Avenir Suisse – indépendant, mais pas neutre – pour une économie de marché et une société libérale.

En bref

Le revenu de base inconditionnel (RBI) sur lequel le peuple sera appelé à voter en 2015 ou 2016, repose sur un nouveau projet de société: un droit de fondamental à 2500 francs par mois pour tout adulte et sans contre-prestation remplacerait les actuels instruments de protection sociale. -2

Le financement du RBI par un impôt sur la consommation ferait grimper le taux de TVA à 56%. En l'absence des autres cotisations sociales, la TVA bondirait à 80%. -2

Les hypothèses sur lesquelles les défenseurs basent le besoin d'un RBI sont fausses. -3

À l'inverse de ses prétentions, le RBI n'est pas une idée libérale. Il mine la responsabilité individuelle et crée un fardeau pour la collectivité. -4

Le RBI est antisocial. Il n'aide que ceux qui peuvent s'aider eux-mêmes. Pour les plus démunis, c'est une régression sociale. -5

Nouveau projet

- Un transfert unique et inconditionnel au lieu de huit instruments de protection sociale
- L'idée de RBI est problématique en soi et pas seulement pour ses difficultés de mise en œuvre.

Absence de chômage

- À l'avenir, le plein emploi ne deviendra pas un mythe.

Financement du RBI

- Coût annuel de la protection sociale: 70 milliards de francs
- Coût annuel du RBI: 200 milliards
- Cercle vicieux des hausses des transferts RBI et de la TVA

1. Pourquoi un revenu de base inconditionnel?

1.1 Un nouveau projet de société à 200 milliards de francs

Les partisans du revenu de base inconditionnel (RBI), aux origines politiques fort diverses, ont développé un nouveau projet de société:

- Les actuels → *instruments de protection sociale*¹ seraient remplacés par un transfert monétaire unique et mensuel versé à chaque résident légal.
- Ce transfert n'est assorti d'aucune condition, ni besoin, ni recherche d'emploi. Il veut offrir à chaque individu une existence «digne», un minimum non seulement physique mais aussi socio-culturel.

Les citoyens voteront probablement en 2015 ou 2016 sur l'introduction du RBI. Il est soutenu par des milieux très divers, souvent à gauche de l'échiquier, mais étonnamment aussi par des «libéraux» séduits par une approche qu'ils trouvent sage et cohérente. Il nous importe ici de montrer que le RBI n'est ni attractif ni libéral, indépendamment des doutes sur son financement (voir l'encadré) et des questions liées à ses effets sur l'immigration.

1.2 L'automatisation, moteur de progrès et non de chômage

Un argument plaît particulièrement aux défenseurs du RBI: à cause du progrès technique, le plein emploi serait bientôt un mythe. Les moins qualifiés seraient les premières victimes de la substitution de l'homme par la machine et par conséquent du chômage. Götz Werner, un partisan allemand du RBI, pense que 20% de la population active suffiront à maintenir l'économie à son stade de développement actuel. Le RBI est alors un dédommagement pour quiconque renonce à un travail payé et offre ce choix à d'autres.

Le financement n'est pas le point fondamental

La question du financement peut être brièvement abordée. Les partisans et les adversaires du RBI partagent le même avis. Les auteurs rechignent à citer un chiffre concret dans le texte de leur initiative, mais dans leurs scénarios, ils évoquent le montant de 2500 francs par mois pour tous les adultes résidant en Suisse et 625 francs pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans. Le RBI coûterait alors 200 milliards de francs (34% du PIB actuel), dont, selon le modèle, 60 à 70 milliards seraient financés par les impôts et cotisations sociales actuels. Toutefois, malgré leur maintien, il manquerait encore 130 à 140 milliards de francs.

Si le revenu salarial est structuré pour remplacer le RBI (c.-à.-d.: les transferts du RBI sont réduits dès l'obtention de son propre revenu salarial), le trou serait de 20 à 30 milliards de francs. Il serait comblé par une hausse de l'impôt sur le revenu ou de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Si le RBI était versé à chacun indépendamment de son salaire, pour ne pas trop réduire l'incitation au travail des bas revenus, il faudrait trouver 130 à 140 milliards de francs. La TVA viendrait à la rescousse. Mais ses recettes étant de 22 milliards, il faudrait multiplier son taux par sept et le porter à 56%, en maintenant les autres charges et impôts sociaux inchangés. Si ces derniers étaient intégrés à la TVA, selon les vœux de certains partisans du RBI, la TVA devrait être à 80%. Logiquement, le niveau des prix augmenterait sensiblement, et avec eux les appels à un relèvement du RBI puisque 2500 francs ne garantiraient plus «une vie digne».

¹ Les mots précédés de → sont expliqués dans le glossaire, page 8.

L'histoire a montré que ce mode de pensée était dénué de tout fondement économique.

– Le progrès technologique et le processus d'automatisation sont en marche depuis la révolution industrielle. La hausse de la productivité était supérieure à aujourd'hui dans les années 1960 et 1970.

– Le progrès technologique n'a pas engendré une hausse du chômage, mais accru le bien-être (et réduit le temps de travail). La raison est simple: les salaires réels augmentent avec la productivité – et alimentent la demande de biens et services.

La croissance de la productivité n'influence pas le chômage structurel, à l'inverse des politiques du travail et de la concurrence, ainsi que du système de formation. La Suisse a la chance de profiter d'un quasi plein emploi. Elle doit recourir à des immigrés pour de nombreuses fonctions. Cet effet de rareté se renforcera d'ailleurs avec le vieillissement démographique.

Aucune raison ne permet donc d'anticiper une forte hausse du chômage. La forme la plus concrète de l'augmentation de la productivité, l'automatisation, n'a pas davantage accru le chômage. Elle a au contraire libéré les personnes des activités répétitives et désagréables et leur a permis de se consacrer à des tâches plus complexes.

1.3 Une discussion stérile sur la quote-part des salaires

Les partisans du RBI dénoncent souvent une baisse à long terme de la quote-part des salaires dans le revenu national. Ils en déduisent un transfert de pouvoir du travail vers le capital et voient dans le RBI un instrument de protection des salariés contre l'oppression des capitalistes. Ces supputations sont fausses:

– La quote-part salariale en Suisse, à l'inverse des autres pays industrialisés, n'a pas diminué ces dernières décennies. Elle s'est même accrue (voir graphique).

– La quote-part salariale ne permet pas de tirer des conclusions sur les relations de pouvoir entre salariés et propriétaires du capital. L'augmentation de la quote-part salariale entre 1930 et 1975 aux États-Unis résulte par exemple d'un processus de concentration du capital qui a mécaniquement accru la part revenant aux salariés. La frontière entre salariés et capitalistes tend d'ailleurs à disparaître dans les États industriels modernes – entre autres à cause de la prévoyance par capitalisation – ce qui réduit la validité de la quote-part salariale.

– Croissance de la productivité et automatisation ne sont pas des phénomènes nouveaux.

– Jusqu'ici: réduction du temps de travail et augmentation du bien-être et non pas chômage

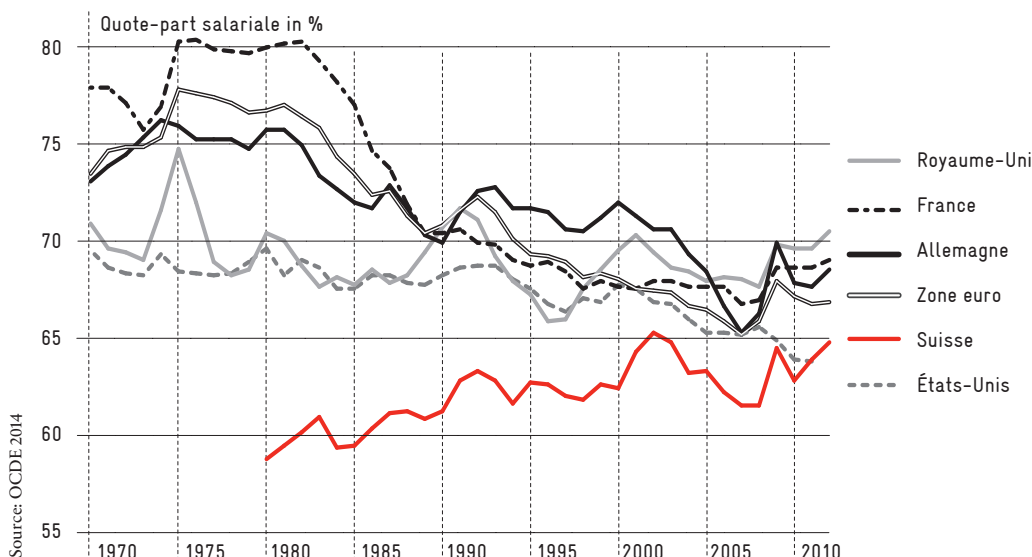
Quote-part salariale stable

– Évolution atypique en Suisse

– En soi, la quote-part salariale n'est pas un outil de redistribution adéquat.

La quote-part salariale augmente en Suisse

La quote-part salariale suisse s'est rapprochée de celle des autres pays. Elle a grimpé de 58% à 65% depuis 1980, alors qu'elle a diminué ailleurs.



Reproche «d'abondance»

- Une oisiveté qui épargne l'environnement grâce au RBI?
- Les innovations résolvent les problèmes et non le renoncement de consommer.
- RBI immoral
- Le vrai superflu envoie l'économie à la retraite.

Économies schizo-phrènes

- Thèse: l'abandon de la bureaucratie sociale est libéral.
- Actuellement: 3 milliards de coûts administratifs et 70 milliards de prestations...
- ...contre: 200 milliards de coûts pour le RBI – une mauvaise affaire

La liberté engage

- Thèse: la décharge de la contrainte de travailler est libérale.

1.4 Oppression morale d'une «société d'abondance»

On a récemment évoqué l'idée, dans le cadre du RBI, d'une empreinte écologique excessive dans des pays industrialisés qui, tels la Suisse, vivaient dans une situation d'abondance. Dans ce cadre, des concepts tels que le RBI seraient les bienvenus. Ils «autorisent» une plus grande oisiveté et une limitation tant de la production que de la consommation. L'idée de superflu est moralement marquée et renvoie aux difficultés de larges couches de la population dans les pays émergents.

À long terme, l'environnement est mieux protégé par des innovations que par un renoncement à la consommation. «Moins» dans les pays industrialisés ne signifie d'ailleurs pas «plus» dans les pays en développement.

S'il fallait dénoncer un comportement immoral, mieux vaudrait s'en prendre au RBI. Il vise à garantir une vie confortable, à chaque habitant et sans effort, dans un pays riche et en vertu des standards locaux, alors qu'ailleurs, des hommes meurent de faim.

Sous l'angle économique, l'argument de l'abondance est aisé à rejeter. Si nous vivions dans le superflu, les prix tendraient vers zéro puisque l'offre dépasserait largement la demande. On pourrait même supprimer l'économie puisqu'elle se veut une affectation de ressources rares. Aujourd'hui et pour longtemps, nous vivons dans un contexte de rareté en termes de capital, de temps et de ressources humaines et naturelles. Un changement partiel n'est pas exclu à l'avenir dans un univers de science-fiction à la «Star Trek» où l'alimentation et tous les objets imaginables sont créés du néant, à volonté et sous une forme parfaite avec l'énergie d'un «réplicateur», et où un holo-deck peut mettre en scène des mondes virtuels plus vrais que nature. Le RBI n'est pas un instrument adapté pour pénétrer dans cet univers.

2. Le revenu de base est antilibéral

2.1 Des économies hors de prix dans l'administration

Le RBI est souvent présenté comme une idée libérale parce qu'il permettrait de renoncer au lourd appareil bureaucratique des formes actuelles de protection sociale.

- Le libéralisme n'a pas pour ambition le plus petit État possible, mais c'est une quête de liberté et de responsabilité individuelle. Une administration resserrée n'est pas un objectif prioritaire – tout au plus un moyen vers son but.
- Les coûts administratifs de la protection sociale ne sont pas significatifs s'ils sont comparés aux transferts. Nous parlons de 3 milliards, y compris les programmes de réinsertion, l'aide juridique, les allocations familiales, l'aide aux jeunes, etc. à mettre en relation à 70 milliards (voir graphique).
- Il est difficile de qualifier de réussite des économies au sein de 3 milliards de frais administratifs en étendant de 70 à 200 milliards les transferts selon le principe de l'arrosoir. Entre-temps, de nombreux partisans du RBI soutiennent l'idée que le maintien des instruments actuels de protection sociale (en tenant compte des versements du RBI) serait nécessaire pour que le RBI ne réduise pas excessivement les prestations pour les personnes inaptes au travail. L'argument d'une suppression de la bureaucratie sociale tombe ainsi à l'eau.

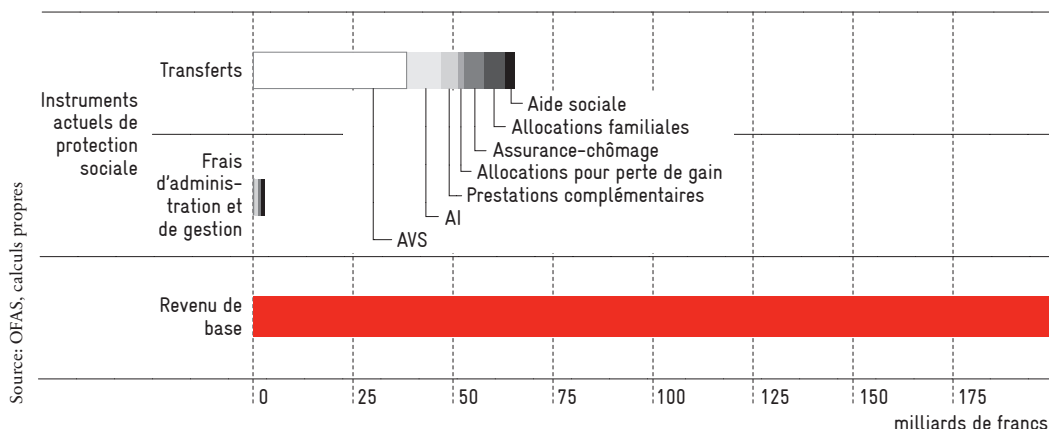
2.2 Aucune liberté sans responsabilité individuelle

Le RBI est souvent perçu comme une suppression de la contrainte de travailler et, comme les contraintes seraient antilibérales, il s'inscrirait au sein des idées libérales. Cette analyse est fautive:

- Aujourd'hui déjà, personne n'est obligé de travailler. La seule «contrainte» consiste à assumer soi-même les conséquences financières de ce choix.

Les coûts administratifs du système actuel sont surestimés

Les frais d'administration et de gestion de l'actuelle protection sociale sont peu importants par rapport aux transferts effectués et presque ridicules comparés au revenu de base.



– La suppression de cette contrainte est complètement étrangère au libéralisme parce que celui-ci combine toujours la liberté avec la responsabilité individuelle. Celui qui n'agit pas de façon responsable réduit tôt ou tard la liberté des autres.

La responsabilité individuelle est durablement affaiblie lorsque l'État garantit les subsistances du berceau à la tombe. C'est mal saisir la notion de responsabilité individuelle que de croire qu'un système de RBI exige des individus une responsabilité maximale pour assurer leur développement intellectuel et social, en dépit de l'absence de pression et obligation. La responsabilité individuelle exige de se soucier de son propre train de vie, à condition d'en avoir les capacités, et ne pas être dépendant des transferts des autres. La responsabilité individuelle à l'égard de son épanouissement personnel existe tout autant sans le RBI qu'avec.

2.3 Le revenu de base et l'impôt négatif sur le revenu

Le RBI est souvent associé à l'idée de Milton Friedman – une figure indiscutablement libérale – qui avait proposé dans les années 1960 l'introduction d'un *impôt négatif sur le revenu*. Les deux idées sont apparentées, mais elles se distinguent aussi sur des points clés:

- La réforme friedmanienne suppose la suppression totale de tous les instruments actuels d'intégration et de protection sociale et la libéralisation du marché du travail. Sa mise en œuvre est exclue en Suisse et indésirable pour la plupart des partisans du RBI.
- L'impôt négatif sur le revenu garantit selon presque tous les scénarios un minimum existentiel en termes tout au plus physiques et sans doute pas socio-culturel. Sous différentes formes, il nécessite une preuve de recherche d'emploi. Il n'est donc pas inconditionnel et ne vise nullement à rendre le travail «facultatif».

3. Le revenu de base est antisocial

3.1 Discrimination des plus démunis...

Sous sa forme pure, lorsqu'il s'agit de remplacer tous *→ les instruments de protection sociale*, le RBI engendre une nette régression sociale pour les plus démunis. Les allocations pour impotents, versées en plus de l'AI et de l'AVS à tous ceux qui ont besoin d'aide pour accomplir les différents actes de la vie quotidienne, comme les prestations complémentaires, conduisent parfois à des transferts qui dépassent nettement le mon-

– Transfert antilibéral de responsabilité de l'individu vers la société

Jumeaux inégaux

– Thèse: parenté à l'impôt négatif sur le revenu signifie: le RBI est libéral.

– La mise en œuvre «libérale» du RBI est irréaliste.

Régression sociale

– Dans sa forme pure, le RBI pénalise les plus démunis.

- Discrimination des inaptes au travail par rapport aux rebelles

...ou plutôt non?

- Consensus sur le maintien des instruments actuels
- Seuls les pique-assiettes sont gagnants.

Prime au silence RBI

- Le système de réinsertion ne fonctionne pas toujours mais est important.
- Le RBI ne déresponsabilise pas seulement les individus mais aussi la politique.

Un faux signal

- L'impôt sur la consommation réduit aussi l'incitation au travail.
- Un changement de paradigme aux effets massifs sur l'offre de travail

tant de 2500 francs prévu par le RBI. Pareillement, les indemnités de chômage dépassent souvent de beaucoup le RBI.

À l'heure où tout le monde ne parle que de «justice», la campagne des initiants mérite une médaille. Qui peut approuver leur discours? En effet, aucune personne saine d'esprit répondrait favorablement à la question: «Est-ce correct qu'un homme durablement inapte au travail et dans le besoin reçoive 2500 francs et qu'une personne saine de corps et d'esprit mais qui n'a nulle envie de travailler gagne exactement le même montant?» C'est pourtant l'idée de base du RBI.

3.2 ...sauf si les instruments actuels restent en place

Cette faiblesse conceptuelle a été reconnue par l'aile gauche des partisans du RBI qui entre-temps reconnaît la nécessité de maintenir une partie des instruments actuels. Les premiers 2500 francs seraient versés sous forme de RBI et les besoins supplémentaires seraient couverts par la protection sociale classique. Mais leur communication n'est pas claire à ce sujet. Ce serait un aveu d'échec face à la promesse de simplification du système et de réduction de la bureaucratie.

Sous cette forme, le RBI n'entraîne aucun changement de paradigme mais plutôt un énorme renforcement du système de protection sociale. Il n'offre aucun avantage aux personnes démunies et ne satisfait que ceux qui n'ont nulle envie de travailler alors qu'ils en ont la capacité.

3.3 Le revenu de base est une prime au silence

La protection sociale actuelle est davantage qu'une centrale de virements. Elle inclut un appui psychosocial et des mesures de réinsertion (conseil, soutien, activation).

- Ces tentatives d'intégration, comme les efforts de distinction entre les inaptes au travail et ceux qui refusent de travailler ne sont pas toujours couronnées de succès. Mais leur remplacement par un RBI serait un terrible aveu d'échec pour tout État moderne et éclairé.
- Sous cet angle, le RBI se transforme en «prime au silence» pour les perdants du marché du travail: un État incapable de créer les conditions cadres offrant à toute personne désireuse d'exercer une activité suffisamment rémunératrice (pour lui et ses descendants éventuels) n'aurait plus à se préoccuper des victimes de son échec. Elles seraient apaisées avec 2500 francs par mois.

4. Le revenu de base crée de fausses incitations

4.1 Exclusion des salariés peu qualifiés

Un RBI au niveau indiqué réduit l'incitation au travail, qu'il soit financé par une hausse de l'impôt sur le revenu ou de la TVA. Il est faux de croire qu'un impôt sur la consommation ne modifie pas l'incitation au travail contrairement à l'impôt sur le revenu: nous travaillons pour consommer. Un individu rationnel choisit sa charge de travail «optimale» en fonction de sa perception d'un travail additionnel par rapport aux biens qu'il peut ajouter à son panier. Il lui importe finalement peu si son revenu est réduit par un impôt ou si un prix supérieur limite sa consommation.

- Le RBI ne semble avoir d'avantages que pour les bas revenus par rapport au système social actuel. Ses instruments aussi divers que mal coordonnés les frappent à des *taux marginaux d'imposition implicites* parfois supérieurs à 100%.
- L'avantage n'existe toutefois que sur le papier. En réalité, le changement de paradigme sociétal de «celui qui peut doit travailler» à «celui qui veut doit travailler» aura des effets (négatifs) à moyen et long terme significativement plus forts sur l'offre de travail que les incitations uniquement financières.

- Le changement de paradigme n'aura probablement pas d'effet incitatif majeur sur un haut revenu bien intégré dans le monde du travail. Mais il est naïf de croire qu'un jeune adulte sera, sans la pression de devoir gagner sa vie, suffisamment entreprenant et motivé pour prendre ses responsabilités et demeurer maître de ses choix à long terme. Le RBI augmente le risque que de larges couches de la population quittent la vie active, notamment si leurs perspectives de revenu sont modestes.

La lutte contre la pauvreté ne peut pas être menée efficacement et durablement par l'introduction d'un instrument tel que le RBI qui conduit la main d'œuvre peu qualifiée à ne plus participer à la vie active. Un instrument adapté chercherait plutôt à valoriser l'engagement et les efforts de ces personnes. Une subvention salariale va dans ce sens (voir l'encadré).

La subvention salariale serait une alternative

Les subventions salariales, appelées aussi Earned Income Tax Credits (EITC) sont des crédits d'impôt liés à l'activité professionnelle qui conduisent à des taux marginaux d'imposition négatifs pour les bas revenus. Ils accroissent l'incitation au travail lorsqu'ils sont à la frontière de l'activité professionnelle. Les EITC existent, sous différentes formes, aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou en Suède. Ils pourraient être mis en œuvre en Suisse de la façon suivante: jusqu'à un revenu annuel de 25 000 fr., chaque franc de revenu est «subventionné» à hauteur de 40 centimes supplémentaires. Le crédit d'impôt atteint donc au maximum 10 000 fr. Il est constant p.ex. jusqu'à 30 000 fr. et baisse ensuite jusqu'à 0 (p.ex. jusqu'à 60 000 fr.). Le taux marginal de l'EITC est alors de -40% jusqu'à un revenu imposable de 25 000 fr., 0% entre 25 000 fr. et 30 000 fr. et 33,3% jusqu'à 60 000 fr.). De telles subventions se combinent aisément avec n'importe quel système d'impôt et de transferts. Des économies significatives pourraient être réalisées dans la politique sociale tout en renforçant l'incitation au travail.

4.2 Le travail non rémunéré le demeure

Les partisans du RBI imaginent que le RBI accroît l'attrait du bénévolat et du travail non rémunéré (ménage, garde des enfants, soins des personnes âgées). Pourtant le RBI ne change en rien son caractère non rémunéré puisque par définition son versement n'est lié à aucune condition, même si le destinataire prévoit de passer ses journées devant la télévision.

En revanche, le RBI remplacerait l'activité professionnelle par l'échange de travaux et, en évitant le fardeau fiscal, alimenterait l'économie souterraine.

- Le RBI crée de fausses orientations pour les jeunes.

Subventions salariales

- Les taux marginaux d'imposition négatifs comme incitations au travail pour les bas revenus

Bénévolat

- Le RBI n'est pas une incitation au travail non rémunéré.

Glossaire

Instruments de protection sociale
En Suisse: AVS, AI, prestations complémentaires (PC), aide sociale, assurance-chômage (AC), allocations pour perte de gain (APG) et d'autres transferts: rabais pour les assurances maladie, allocations familiales, bourses et subventions à la culture et à l'agriculture.

Impôt négatif sur le revenu
C'est en principe une sorte de RBI. La principale différence réside dans le fait que le RBI s'adresse à des individus et pas, comme les systèmes fiscaux et les transferts traditionnels, aux ménages. À part ça, l'impôt négatif sur le revenu est équivalent à un (modeste) niveau de base inconditionnel qui est financé à un taux unique sur le revenu (sans franchise). Une majorité d'approches de RBI privilégient toutefois un financement basé sur la consommation et non le revenu.

Taux marginal d'imposition impli- cite
Si le revenu augmente, l'impôt s'accroît aussi et/ou les transferts diminuent. Ce taux indique combien de centimes une personne perd en plus à travers ces deux effets si elle gagne un franc de revenu supplémentaire.

Contact

AVENIR SUISSE
Indépendant – mais pas neutre

Rotbuchstrasse 46
8037 Zurich

Lukas Rühli
Chef de projet avec spécialisation dans le monitoring des can- tons, les institutions politiques, la protection sociale et la visua- lisation des données

+41 (0)44 445 90 60
lukas.ruehli@avenir-suisse.ch
www.avenir-suisse.ch

Conclusion: Le revenu de base est un mauvais signal

Le RBI correspond à un triplement des transferts de sécurité sociale. Mais à qui sert-il? Il n'aide pas ceux qui en ont vraiment besoin. Au contraire, si le RBI remplaçait effectivement toutes les assurances sociales, ils s'en sortiraient plus mal qu'avant. Il est fort douteux qu'au sein de la classe moyenne une sécurité de revenu minimum dictée par l'État ne libère des énergies créatrices.

Avec le RBI, le risque est élevé qu'à long terme de larges couches de la population, celles dont les perspectives salariales sont modestes, agrandissent les rangs des chômeurs «volontaires» et soient placées sur une voie de garage.

Il ne fait aucun doute que la protection sociale actuelle souffre de mille maux. Mais le RBI va dans la mauvaise direction. L'État devrait continuer de s'efforcer (davantage qu'aujourd'hui) d'offrir des conditions qui invitent le plus grand nombre à participer à la vie active. Montrons aux travailleurs peu qualifiés, possibles victimes de mauvaises politiques économiques et de formation, que leur engagement est précieux et qu'il vaut la peine de faire un effort.

Publications complémentaires:

Pro
Le financement d'un revenu de base inconditionnel (2010): BIEN-Suisse
Différents auteurs débattent de modèles de financement du RBI. Ils se disent convaincus de la capacité de financer un tel projet pour le bien-être de tout le monde. 204 pages, ISBN 978-2-88351-049-4
www.editions-seismo.ch

Vers une économie vraiment libérale (2008): Bernard Kundig (BIEN-Suisse)
L'auteur est d'avis que le RBI est la seule réponse libérale possible aux défis actuels et futurs de la société. 68 pages, ISBN 978-2-9700552-2-8
http://bien.ch/fr/story/nos-publications/vers-economie-vraiment-liberale

Contre
Revenu de base inconditionnel? Malheureusement, non (2012): Economiesuisse
Le document montre dans quelle mesure le RBI peut vraiment se substituer aux assurances sociales actuelles et présente ses effets économiques sur la base d'une approche macroéconomique. 15 pages, http://www.economiesuisse.ch/fr/PDF%20Download%20Files/2012-10-01-DP_revenu_minimum.pdf

Das bedingungslose Grundeinkommen – ein unhaltbares Versprechen (2013): Guido Raddatz (Stiftung Marktwirtschaft)
L'auteur se penche sur les propositions de RBI en Allemagne et présente ses objections. 24 pages, ISBN 1612-7072
www.stiftung-marktwirtschaft.de